

DEPARTEMENT DU RHONE
COMMUNE DE VOURLES

<p>Nombre de conseillers : En exercice : 23 Présents : 18 Votants : 21</p> <p>Ont voté : Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0</p>	<p>L'an deux mil neuf, le vingt huit janvier à vingt heures trente minutes à Vourles, le Conseil municipal de Vourles dûment convoqué le vingt deux mai, s'est réuni dans la salle du Conseil à Maison Forte, sous la présidence de Monsieur Serge FAGES, Maire.</p> <p>Étaient présents : Serge FAGES, , Pascale HAUK, Gérard GRANADOS, Catherine MAURIN, Jean-Jacques RUER, Sébastien BLANC, Elyane CLOP, Christine DUSSURGET, Laurence MARTINEZ, Marie Thérèse PRALY, Lorraine BOYER, Laurent SAINT JALMES, Jérôme MONVAILLIER, Sylvain ARNAUD, Paul REGARE, Gianni DE BERNARDIS, Serge MICHAUT, Sabine BEGASSAT,.</p> <p>Absents : Elisabeth MESNIER, Michel REGNIER, Annie FERNANDES, Dominique REGNIER, Cécile MATHAUD</p> <p>Excusés : Elisabeth MESNIER, Michel REGNIER, Annie FERNANDES, Cécile MATHAUD</p> <p>Pouvoirs : Elisabeth MESNIER donne pouvoir à Serge FAGES, Annie FERNANDES donne pouvoir à Marie-Thérèse PRALY, Cécile MATHAUD donne pouvoir à Jean Jacques RUER.</p> <p>Secrétaire de séance : Catherine MAURIN.</p>
--	---

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 2010-001

SEANCE DU 28 JANVIER 2010

OBJET : Demande de subvention auprès de l'Agence de l'environnement et de maîtrise de l'énergie (ADEME) dans le cadre de l'audit énergétique global des bâtiments communaux

VU le Code général des collectivités territoriales,

La Commune de Vourles s'est engagée dans l'élaboration d'un plan d'exemplarité devant être compris comme un plan d'actions décrivant les secteurs où le développement durable doit s'appliquer au sein des services de la collectivité.

L'année 2010 sera consacrée notamment à la recherche de l'efficacité énergétique des bâtiments à la suite de l'obligation légale de réalisation d'un DPE (diagnostic de performance énergétique).

Mais le plan d'exemplarité permettra d'instituer également une démarche d'éco responsabilité avec une nouvelle gestion des services municipaux.

Dans cette optique, la recherche de l'efficacité énergétique des bâtiments sera l'occasion d'entreprendre une démarche de rationalisation des dépenses d'énergie et d'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments communaux.

Monsieur le Maire explique que la Commune de Vourles souhaite disposer d'une vision globale des consommations énergétiques de son patrimoine bâti avec une étude portant sur 12 bâtiments communaux dont 4 logements.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter de l'ADEME le versement d'une subvention pour la réalisation d'un audit énergétique global des bâtiments communaux.

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le
Et publication
Le

Le Maire,
S. FAGES

Fait et délibéré les jours,
Mois, an et heure que susdits
et ont signé au registre les membres présents
Pour copie conforme,

Le Maire,
S. FAGES